

2 octobre 2023

<http://www.armand-corbeil.ca/>

Vol. 3

<https://blogues.csaffluents.qc.ca/corbeil-journal/>

Dates importantes

4 octobre

Cross-country

9 octobre

Congé de l'Action de
Grâces

13 octobre

Première communication

20 octobre

Journée pédagogique
CSSDA

Interdiction du cellulaire en classe

Nous vous rappelons qu'il est interdit pour les élèves d'avoir en leur possession un téléphone cellulaire en classe. Le code de vie stipule que les appareils électroniques doivent être laissés dans les casiers pendant les cours. Nous avons récemment constaté que cette règle n'était pas toujours respectée.

Nous sommes conscients que l'événement du 22 septembre a posé des difficultés de communications entre les parents et leurs enfants. Sachez que peu importe le règlement de l'école, lors d'un confinement, il est strictement interdit d'utiliser un téléphone cellulaire pour des raisons de sécurité.

Le code noir que nous avons vécu est un événement à caractère exceptionnel. Dans les circonstances, c'est le Service de police intermunicipal de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion qui prend en charge la situation jusqu'à l'évacuation complète de l'école.

Nous avons mis en place des mesures pour que les élèves puissent récupérer dès que possible leurs effets personnels à la fin d'un événement. Nous demeurons toutefois sensibles aux enjeux de communication que plusieurs d'entre vous ont vécus. C'est pourquoi nous allons revoir nos façons de faire pour que le Centre de services scolaire des Affluents et vos enfants puissent plus efficacement vous joindre en cas d'événement exceptionnel.

Cross-country

Le **mercredi 4 octobre**, tous les élèves de l'école vivront l'activité cross-country.

Il est important de noter que la participation à cet événement est obligatoire puisque celle-ci sera évaluée dans le cadre du cours d'éducation physique. Pour cette journée, votre adolescent devra porter son chandail du cross-country et une tenue sportive pour la course. Une collation sera remise à la fin de la course et un diner « hot-dog » sera offert.



Il est également important d'apporter une gourde d'eau déjà remplie. Avant et après la course, les élèves pourront s'inscrire à différentes activités.

Il n'y aura pas de cours à l'horaire, mais chaque élève devra se rendre à son 1er cours du jour 6 pour recevoir son dossard et les consignes pour la journée.

Pour nous joindre

795 rue John-F. Kennedy
Terrebonne, Québec
J6W 1X2

Courriel

armand-
corbeil@cssda.gouv.qc.ca

Téléphone

450 492-3619

Télécopieur

450 492-2103

Service d'admission

admission-
esac@cssda.gouv.qc.ca

Conseil d'établissement

CE-ESAC@cssda.gouv.qc.ca



Départ des autobus

De plus en plus de jeunes flânent dans l'école et arrivent en retard à leur autobus. Vous comprendrez que nous ne pouvons pas retarder leur départ puisqu'ils arriveront trop tard aux écoles des autres circuits.

Ainsi, pour des raisons de sécurité, à 14 h 25, dès que le premier autobus prendra son départ, aucun embarquement ne sera autorisé. Si votre enfant manque son autobus, vous devrez prendre les mesures pour venir le récupérer à l'école.

Fiches urgence santé 2023-2024

RAPPEL IMPORTANT AUX PARENTS



Bien que nous soyons au mois d'octobre, près de la moitié des élèves de l'école n'ont toujours pas remis leur fiche urgence-santé. **Il est primordial** que cette fiche soit remise à l'école, **chaque année**, car elle contient des informations importantes qui doivent être validées annuellement. Je vous invite à discuter avec votre enfant, s'il a remis sa fiche. S'il n'a toujours pas remis sa fiche à un intervenant de l'école ou dans la boîte identifiée "**fiche santé**" au secrétariat de la porte 1, vous devez la compléter soit en version imprimable ou en version dynamique.

Assurez-vous de **bien compléter chacune des sections et principalement la partie "Renseignements sur l'état de santé de l'élève"** concernant les 5 sujets suivants: **ALLERGIE** à une médication, **ALLERGIE SÉVÈRE, ASTHME, DIABÈTE, ÉPILEPSIE**. Ces informations permettent à l'équipe-école d'intervenir de façon plus efficace lors d'une situation de santé urgente en milieu scolaire.

Voici les liens pour se procurer une copie de fiche urgence-santé :

[Fiche urgence sante 2023-2024 - version papier.pdf \(armand-corbeil.ca\)](#)

[Fiche urgence sante 2023-2024 - version interactive.pdf \(armand-corbeil.ca\)](#)

Des copies papier imprimées sont aussi disponibles au secrétariat de la porte 1

Où déposer la fiche urgence santé 2023-2024?

Version papier: Dans la boîte identifiée au secrétariat de la porte 1 (Local A-107)

Version interactive:

Envoyer en pièce jointe par courriel à l'adresse courriel: armand-corbeil@cssda.gouv.qc.ca et identifier l'objet du message par "fiche santé"

Vous avez jusqu'au 10 octobre 2023 pour la faire parvenir à l'école.

Merci de votre collaboration.

Stéphanie Bélanger, infirmière jeunesse

Première communication



Vous recevrez, le vendredi 13 octobre prochain, la première communication. Pour chaque matière, il y aura un commentaire sur les apprentissages ainsi qu'un commentaire sur les comportements.

Services de l'infirmière en milieu scolaire

Connaissez-vous le rôle de l'infirmière dans une école secondaire?

Principalement, elle a un rôle de promotion et de prévention de la santé auprès des élèves. Elle soutient aussi l'équipe-école dans la mise en place de protocoles pour permettre aux élèves avec des particularités santé d'être en sécurité en milieu scolaire (exemple: allergies sévères, diabète, etc.). Elle n'est **pas responsable des premiers soins** à l'école et **aucun médicament contre la douleur** n'est disponible à son bureau. Son mandat à l'école inclut la vaccination, des rencontres de groupes et des rencontres individuelles avec les élèves pour répondre à des besoins de contraception ou de dépistages des infections transmissibles sexuellement ou par le sang (ITSS). Voici les services offerts en contraception et en ITSS :

- Obtenir gratuitement des condoms;
- Débuter ou modifier une méthode de contraception hormonale ;
- Prendre une contraception orale d'urgence (pilule du lendemain) ;
- Passer un test de grossesse ;
- Faire les injections contraceptives (dépo-provera) ;
- Faire un dépistage des ITSS ;
- Recevoir des conseils en matière de sexualité .

À partir de 14 ans, les élèves peuvent la consulter en toute confidentialité pour répondre à leurs questions ou leurs inquiétudes. Elle est présente généralement 4 jours/semaine au **local A-132** près du secrétariat, à la porte 1 et demeure disponible sur l'heure du midi.

Nouveauté cette année : Pour prendre rendez-vous ou poser des questions, il est possible de la rejoindre par courriel ou par TEAMS au stephanie.belanger@partenaire.cssda.ca ou en utilisant le code QR qui se retrouve à la page 3 du carnet scolaire. N'hésitez pas à l'utiliser en cas de besoin.

Stéphanie Bélanger, infirmière jeunesse

Crédit de 300 \$

Les parents qui ont demandé de recevoir le remboursement du crédit de 300 \$ octroyé aux élèves des programmes de football ou d'éducation internationale recevront leur chèque un peu plus tard que prévu. Nous sommes désolés de ce retard.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Canettes consignées

Le projet de collecte de contenants consignés se poursuit cette année. Cette initiative des classes **DIMS – DÉFIS** a pour but d'amasser de l'argent qui sera remis à la cause des enfants malades lors du 24 heures Tremblant.

Chaque mois, il y a une journée spéciale de cueillette. En octobre, cette journée sera le **jeudi 12 octobre**. Il y aura des boîtes pour contenants consignés aux principales portes d'entrée.





Nous vous rappelons qu'il est possible de déposer vos contenants consignés dans les boîtes prévues à cet effet tous les jours.

Un geste écologique, un don important!

Nous en sommes tous gagnants. Nous vous remercions, ainsi que Mathis de votre soutien.

Paiement des frais scolaires

Le solde à l'état de compte doit être payé en entier depuis le **14 septembre** dernier à moins qu'une entente de paiement ait été prise. Si vous l'avez déjà acquitté, nous vous en remercions.

Une vérification sera faite au début du mois d'octobre et un avertissement sera envoyé, par courriel, à tous les parents dont le solde de l'enfant n'aura pas été payé.

Certains frais peuvent s'ajouter en cours d'année : achat d'un cadenas, perte d'un carnet scolaire, frais pour une activité, sortie ou voyage, etc. Si vous voyez sur votre état de compte que de tels frais ont été facturés, vous devez l'acquitter le plus rapidement possible afin que votre solde soit à 0 \$.

Si vous souhaitez répartir le paiement en plusieurs versements ou si vous avez des questions concernant votre facture, veuillez communiquer avec Alyssa Monette au (450) 492-3619, poste 1877.

Le mode de paiement privilégié est le **paiement par internet**.

Petit truc : Dans votre portail bancaire, recherchez le bénéficiaire/fournisseur *Centre de services scolaire* avec le mot « **Affluents** ». Ensuite, sélectionnez Effets scolaires et entrez le numéro de référence débutant par ES suivi des dix-huit chiffres. Celui-ci apparaît au haut de votre état de compte.



Stationnement

Avec la venue de l'école l'Impact, il y aura plus d'affluence que par les années passées dans le stationnement de notre école. Ainsi, **nous demandons aux parents d'utiliser le débarcadère situé près des boîtes aux lettres sur la rue John-F.-Kennedy pour y déposer leur enfant.**

Aussi, avec la venue de l'école l'Impact, nous avons modifié les aires de stationnement pour le personnel, les élèves et les visiteurs.

Les élèves

- Ils doivent se stationner sur le terrain de l'école seulement aux endroits qui leur sont réservés soit le long de l'allée menant vers l'administration dans la section motos et voitures entre les affiches « *Réservé aux élèves* »;
- Si toutes les places sont occupées, leur automobile ou moto devra être stationnée dans les rues avoisinantes;
- Leur véhicule devra être identifié par une vignette élève et celle-ci devra être apposée dans le pare-brise. Elles seront disponibles à l'accueil de la porte 1 sur présentation de leur permis de conduire et de l'immatriculation.



Les parents

- Ils doivent se stationner dans le débarcadère de la porte 1 dans les places identifiées « Visiteurs »;
- Il est interdit d'arrêter leur véhicule devant la porte 1;
- Il est interdit de se stationner dans les places de stationnement réservé à l'administration et au personnel.

Déclaration d'une absence ou d'un retard

Si votre enfant doit s'absenter, est en retard ou quitter plus tôt, veuillez utiliser les postes téléphoniques ci-dessous pour le signaler et non le 1880 tel qu'écrit dans le carnet scolaire. Ce poste n'est plus valide. Aussi, l'élève doit obligatoirement passer par son secrétariat avec son carnet scolaire avant d'intégrer sa classe.



Programmes et niveaux	Postes	Adresses courriel
ADAPTATION SCOLAIRE	3469	112-ABS-ADAPT-SCOL@CSSDA.GOUV.QC.CA
FOOTBALL ET LEADER sec. 1 et 2	3460	112-ABS-FOOT-ET-LEADER-1-2@CSSDA.GOUV.QC.CA
LEADERSHIP sec. 3 et RÉGULIER sec. 4	3466	112-ABS-LEADER-3-REG-4@CSSDA.GOUV.QC.CA
PEI sec. 1 à 3	3461	112-ABS-PEI-1-2-3@CSSDA.GOUV.QC.CA
PEI sec. 4 et 5 et RÉGULIER sec. 5	3462	112-ABS-PEI-4-5-REG-5@CSSDA.GOUV.QC.CA

Les secrétariats

Pour toute autre demande d'information, veuillez communiquer avec la secrétaire du niveau et programme



Direction	Secrétaire	Adresse courriel
Adaptation scolaire		
Marie-Isabelle Millones	Maude Jacob-Lépine Poste 4123	maude.jacob-lepine@cssda.gouv.qc.ca
Football et Leader sec. 1 et 2		
Alexandre Proschek	Martine Perron Poste 1894	martine.perron@cssda.gouv.qc.ca
Leader et football sec. 3 et Régulier sec. 4		
Karine Lévesque	Guylaine Brodeur Poste 1866	guylaine.brodeur@cssda.gouv.qc.ca
Programme d'éducation internationale sec. 1 à 3		
Genevieve Bellerose-Randall	Manon Landry Poste 1861	manon.landry@cssda.gouv.qc.ca
Programme d'éducation internationale sec. 4 et 5 et Régulier sec. 5		
Isabelle Bureau	Sarra Baba Ahmed Poste 1893	Sarra.babaahmed@cssda.gouv.qc.ca